

RESTAURATION - RENTREE 2026-2027

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous plusieurs situations qui vous permettront de mieux comprendre le fonctionnement du self.

1. Votre enfant est demi-pensionnaire ou interne

Il n'y a aucune formalité à accomplir. Chaque nouvel élève recevra une carte personnelle le jour de la rentrée. **Si votre enfant était déjà scolarisé à Saint Joseph ou Saint Marc en 2025-2026, il doit impérativement conserver et utiliser son ancienne carte.**

2. Changement de régime à la rentrée 2026

Si votre enfant était déjà scolarisé dans l'établissement mais change de régime, il conserve également son ancienne carte. La mise à jour du régime est effectuée automatiquement sur notre serveur.

3. Votre enfant est externe et déjeune occasionnellement

L'élève doit veiller à ce que son compte « Restauration » soit crédité avant de passer au self.

Plusieurs modes de règlement sont à votre disposition :

- **Païement en ligne (Prioritaire)** : Directement via votre espace École Directe. C'est le moyen le plus simple pour créditer le compte et suivre le solde en temps réel.
- **Païement à l'accueil** : Vous pouvez régler par espèces ou par chèque.
 - o Le coupon (disponible à l'accueil de l'établissement) devra obligatoirement être complété et joint à votre règlement.
 - o *Note : Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'OGEC Saint-Joseph Saint-Marc*

4. Tarifs des repas (Collégiens / Lycéens)

Pour vous guider dans le rechargement en ligne de votre compte, voici les tarifs en vigueur :

Nombre de repas	Montant à créditer sur École Directe
5 REPAS	35,50 €
10 REPAS	71,00 €
15 REPAS	106,50 €
20 REPAS	142,00 €
25 REPAS	177,50 €
30 REPAS	213,00 €
35 REPAS	248,50 €
40 REPAS	284,00 €

5. Carte perdue ou oubliée

- **En cas de perte** : L'élève doit se rendre à l'accueil pour obtenir une nouvelle carte. Celle-ci sera facturée **3 €**. Le solde de l'ancien compte est automatiquement reporté sur la nouvelle carte dès que la perte est signalée.
- **En cas d'oubli** : L'élève doit prévenir l'éducateur à l'accueil du self. Il sera autorisé à passer à la rampe en toute fin de service.

6. Spécificité Lycée - Site Saint Joseph

Une cafétéria est proposée aux lycéens selon un planning communiqué à la rentrée. Le passage s'effectue avec la même carte de self et le coût du repas est identique à la restauration classique.

7. Contact

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Christelle OLLIVIER
Cheffe d'établissement